



CONSEIL D'ÉCOLE

JEUDI 15 OCTOBRE 2015

Directeur : Frankie SAMSON (CM1)

IEN : Frédéric PUZIN, Absent excusé

Enseignants :

- Benjamin AFETTOUCHE (CE1),
- Marie LOMBARD (CP),
- Jean-Luc MOTCHAN (CE2),
- Sandra ROUGIER (CM2),
- Catherine CABACAS (Décharge de direction en CM1 et mi-temps en CE1)
- Catherine CLAIN (ZIL), absente excusée
- Isabelle LE GEAY (RASED)

AVS : Marie DORCHENE et Martine BUSCHIAZZO (absentes excusées)

Parents élus :

- Pour la FCPE :
- Damien DE FRANCE
 - Elisabeth REINO-MIGNOT
 - Virginie LE VOT, absente excusée
- Pour l'AIPE :
- Carine MATHAT
 - Nicolas LECLERE
 - Angélique PEREIRA (suppléante)

Rappel : Les suppléants ne prennent pas part au vote ni aux discussions sauf absence d'un titulaire.

Périscolaire : Clément DUPEROUX (directeur)

Mairie : M. TANCEREL (titulaire) et Mme GOLLIOT (suppléante)

Ce qu'il faut retenir

Le règlement intérieur a été modifié. Parents et élève doivent le signer. Pour rappel : Les enseignements se terminent à 16h30 mais la sortie des élèves peut avoir lieu plus tard, le temps que les élèves descendent les étages.

Le projet d'école et les projets de classe ont été présentés au Conseil.

La remise des livrets aura lieu le samedi 12 décembre 2015 entre 8h00 et 12h00. A cette occasion les associations de parents proposeront la traditionnelle vente de gâteaux.

NAP : Parents et enseignants renouvellent leur souhait de mise en place d'un comité technique avec les services concernés de la mairie pour faire le bilan de la réforme des rythmes scolaires et la mise en place des NAP.

Week-end de l'Ascension : les écoles seront fermées le vendredi 6 mai 2016.

Équipement informatique : Le Conseil va adresser un courrier au Maire pour que cette demande aboutisse rapidement.

Bibliothèque de l'école : Le Conseil invite les parents à faire don de livres ou magazines en bon état.

Absence de chauffage dans la salle des maîtres : Le Conseil demande expressément au Maire de peser de tout son poids dans les discussions actuelles avec le prestataire pour une solution pérenne à ce problème qui a trop tardé. Si la commune doit financer un chauffage d'appoint pour la salle des maîtres et remplacer le photocopieur, il serait bien que les coûts induits face l'objet d'une discussion ferme avec COFELY.

Sécurité des locaux : Les parents rappellent qu'une école est un lieu où l'on accueille du public. Un problème de sécurité ne doit pas y perdurer faute d'intervention des équipes techniques dans des délais raisonnables.

Sécurité des enfants : Le Conseil regrette que la gendarmerie et la police municipale n'aient pas prévenu l'école lors du braquage du Tabac/Presse. Les plus petits ont été choqués par la présence d'armes et d'hélicoptère près de la cour de l'école.

Ordre du jour

1	Modifications du Règlement intérieur de l'école	2
2	La rentrée, les effectifs, les vacances	2
3	Le Périscolaire, la restauration, les nouvelles activités périscolaires et les études.....	3
4	Projet d'école et Projets de classes	3
5	Les comptes.....	7
6	Les travaux	8
7	Questions des Parents	9
	Annexe 1 – Le projet d'École	11
	Annexe 2 - Motion de soutien pour la maison de l'environnement.....	13

1 MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

Le règlement intérieur modifié est adopté à l'unanimité des présents.

Ce règlement sera distribué à tous les élèves. Éléves et parents devront le signer. Il est indispensable que tous s'engagent à le respecter pour le bon fonctionnement de l'école.

Rappel : Les enseignements se terminent à 16h30 mais la sortie des élèves peut avoir lieu plus tard, le temps que les élèves descendent les étages.

2 LA RENTRÉE, LES EFFECTIFS, LES VACANCES

Le Taux de participation aux élections de représentants de parents d'élèves : **55,35%**

Le Conseil adresse ses félicitations aux parents élus :

Fédération et association de parents	Élus titulaires	Suppléants
FCPE	Virginie LE VOT	Julie VARLET
	Damien DE FRANCE	Lydie VADIMON
	Elisabeth REINO-MIGNOT	Catherine LAVIGNAS
AIPE	Carine MATHAT	Marion MONTPERT
	Nicolas LECLERE	Angélique PEREIRA

La rentrée s'est très bien déroulée et la structure pédagogique de l'école à ce jour est la suivante :

- CP	Marie LOMBARD	32 élèves (2 arrivées en octobre)
- CE1	Benjamin AFETTOUCHE et Catherine CABACAS	22 élèves
- CE2	Jean-Luc MOTCHAN	31 élèves
- CM1	Frankie SAMSON et Catherine CABACAS	23 élèves
- CM2	Sandra ROUGIER	21 élèves

Soit un total de **129 élèves**.

Les parents d'élèves notent que la classe de CP et la classe de CE2 sont très chargées.

Les enseignants ont privilégié les niveaux simples malgré un grand nombre de CP et de CE2. Les niveaux simples sont plus faciles à gérer. De plus avec 2 enseignants à mi-temps en CE1 et le grand nombre d'élèves en difficultés en CM2, des doubles niveaux n'étaient pas envisageables.

Cependant, l'école a informé la Mairie de la situation et a demandé que des dérogations à la carte scolaire soient proposées aux familles qui s'installeraient avec des enfants en CP ou CE2.

Calendrier des Vacances Scolaires 2014/2015 de la Zone C, Académie de Versailles

- Rentrée : mardi 1er septembre 2015
- Toussaint : du samedi 17 octobre au dimanche 1er novembre 2015
- Noël : du samedi 19 décembre 2015 au dimanche 3 janvier 2016
- Hiver : du samedi 20 février au dimanche 6 mars 2016
- Printemps : du samedi 16 avril au dimanche 1er mai 2016
- Fin des cours : mardi 5 juillet 2016

Attention : Pour l'année scolaire 2015-2016, les écoles seront fermées le vendredi 6 mai 2016.

3 LE PÉRISCOLAIRE, LA RESTAURATION, LES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET LES ÉTUDES

3.1 Le Périscolaire, la restauration, les nouvelles activités périscolaires

Directeurs : Clément DUPEROUX et Nelly BELIARDE

Cette année, l'équipe est nouvelle. Elle sera sous cette composition pour les 2 prochaines années.

La thématique de cette année est : « les mondes fantastiques » en lien avec le thème « Contes & légendes » choisi pour Parvis en fête qui aura lieu le 12 décembre de 15h à 18h.

Les effectifs sont importants :

- Matin : 30 élémentaires
- Midi : 115 élémentaires
- Soir : 40 élémentaires + 10 à l'issue de l'étude
- Centre aéré du mercredi : 40 élémentaires

Les parents demandent où en est la réflexion quant à la possibilité pour les enfants de disposer d'un espace calme où ils pourraient travailler un peu (réviser une récitation, relire une leçon) pendant le centre aéré (voir [point 7.3](#))

Les Nouvelles activités périscolaires ont lieu comme l'année passée les mardis et vendredis de 15h00 à 16h30.

Le fonctionnement a été amélioré : gestion des absents, mise en place d'un suivi du parcours de chaque élève pour les NAP

Une nouvelle NAP est proposée aux enfants : « les métiers du spectacle » avec les ingénieurs de l'Estaminet

Les enseignants renouvellent leur souhait de mise en place d'un comité technique avec les services concernés de la mairie pour faire le bilan de la réforme des rythmes et la mise en place des NAP. Les parents s'associent à cette demande.

Les parents demandent si les règles sont les mêmes pour l'école et de centre aéré (voir [point 7.4](#))

3.2 Les études surveillées

De nombreux enfants sont inscrits cette année :

- Lundi ➤ 3 groupes
- Mardi et jeudi ➤ 4 groupes (50 élèves)
- Vendredi ➤ 2 groupes

Des groupes de 12 à 15 élèves sont constitués par niveau de classe.

4 PROJET D'ÉCOLE ET PROJETS DE CLASSES

4.1 Le projet d'école

Un nouveau projet d'école pour les années 2015 à 2020 débute cette année. Il a été validé par l'Inspecteur de la circonscription.

L'équipe pédagogique a défini 3 principaux axes de travail pour ce nouveau projet auxquels correspondent plusieurs actions à mener ([Annexe 1](#)).

Tous ces projets pour l'école et les classes visent à renforcer les apprentissages des élèves en les rendant plus concrets et en s'appuyant sur les connaissances et les pratiques des professionnels intervenants.

Certains permettent également de renforcer le lien de l'école avec les parents d'élèves en les impliquant.

Le Conseil d'école remercie les enseignants pour leur investissement dans ces projets, les intervenants, les parents et la mairie. Tous sont partie prenante de plusieurs de ces projets.

Ont été réalisés :

- | | |
|--|--|
| - Semaine de la citoyenneté : Ateliers organisés par la municipalité, la Maison du Droit | - CM1 : Le jeu du tribunal le jeudi 8 octobre 2015
- CM2 : Jeu du valodrome au collège le vendredi 9 octobre 2015 |
| - Nettoyons la nature | réalisé le mercredi 23 septembre 2015. Merci aux nombreux parents mobilisés |
| - Élections des délégués de classe | les jeudi 9 et vendredi 10 octobre |
| - Randonnée de toutes les classes | le mardi 13 octobre 2015. Merci aux parents accompagnateurs |

Sont en cours :

- Thème de l'année	Les couleurs, 1 couleur par classe - Activités en arts visuels et éducation musicale
- Piscine	- Pour les CP et les CE1 => le vendredi matin toute l'année. - Pour les CE2 le jeudi après-midi d'octobre à février
- Anglais	Conformément au projet d'école, tous les enseignants enseignent l'anglais dans leur classe. Une intervenante anglaise, Kimberley, seconde les enseignants de cycle 3 le jeudi. Le rôle de l'intervenante est d'assister les enseignants dans la conduite de leurs séquences d'anglais. Elle fait profiter les élèves de sa langue et de ses particularités sonores.
- Musique	Intervenante Marianne PASSELERGUE le lundi après-midi. - 2 spectacles prévus cycle 2 et cycle 3 le vendredi 17 juin 2016 à 19h et 20h. - Un spectacle avec tous les CM1 de la commune est prévu le samedi 13 février 2016 pour fêter les 40 ans de l'association de musicale de la Mérentaise. Les parents d'élèves sont cordialement invités à ces spectacles
- APS	Attestation Porter Secours avec Gabrielle NADAL infirmière scolaire, des interventions prévues en classe de CM1 et CM2. Le projet porte sur les gestes de premier secours, alerter et prévenir. Il permettra de délivrer l'attestation au premier secours aux CM2
- Internet	Site Internet de l'école : http://www.ec-gide-magny-les-hameaux.ac-versailles.fr/ - Blogs pour 3 classes o CE2 : http://blog.crdp-versailles.fr/gidece2/ o CM1 : http://blog.crdp-versailles.fr/cm1gide/ o CM2 : http://blog.crdp-versailles.fr/cm2gide/
- Bibliobus : (pour toutes les classes)	Le Bibliobus des médiathèques de Saint-Quentin-en-Yvelines vient dans l'école 1 jeudi sur 2 à partir du mois d'octobre. Chaque élève doit disposer d'une carte de médiathèque. 2 bibliothécaires intervenantes. Les objectifs du projet sont de promouvoir la lecture, susciter l'envie de lire et développer la lecture autonome dès le plus jeune âge, favoriser l'épanouissement personnel de l'enfant à travers le livre et la lecture, participer à la réussite éducative de chaque enfant grâce à l'objet livre, permettre à l'élève de se repérer dans une bibliothèque, offrir des lectures aux CP et CE1.
- Arbres fruitiers à l'école : (pour toutes les classes)	Chaque classe s'occupera d'un des 6 arbres fruitiers sur l'année scolaire. Ce projet s'insère dans notre projet d'école. Il est pluridisciplinaire et permet de développer de nombreuses compétences du socle commun tant au cycle II qu'au cycle III
- Décloisonnement CE2, CM1 et CM2 : CM1 en histoire, géographie et sciences	- M Motchan enseigne la science aux CE2, CM1 et CM2. - Mme Rougier enseigne l'histoire aux CE2, CM1 et CM2. - M Samson et Mme Cabacas enseignent la géographie aux CE2, CM1 et CM2.

Sont à venir :

- Laïcité	Des ateliers autour de la laïcité et de la charte de laïcité seront organisés le mercredi 9 décembre 2015 pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 avec le soutien et l'intervention de la Ligue de l'enseignement
- Journal scolaire	Journal scolaire de l'école proposé par le Conseil des enfants en 2012/2013. Un numéro prévu chaque trimestre avec des articles de toutes les classes sera en ligne sur le site Internet de l'école.
- Salon du livre Lirenal	Participation de toutes les classes Lecture de livres et classement par ordre de préférence. 5 livres par classe achetés sur le crédit fournitures de la mairie. Ateliers prévus pour les élèves autour du livre et du thème des jardins
- Fête de fin d'année	le vendredi 24 juin au soir : Fête de fin d'année, kermesse, exposition artistique dans l'école sur notre thème de l'année : Les couleurs - Besoin de parents pour aider à l'organisation et tenir les stands.
- Conseil d'école des enfants	2 élèves délégués par classe et 2 suppléants - Premier conseil mardi 10 novembre 2015 et 1 fois par trimestre au moins
- Réunion d'école	regroupe toutes les classes. Présentation du travail des classes à tous les élèves
- Sorties culturelles et scientifiques pour toutes les classes	Maison des Bonheur, Estaminet, Maison de l'Environnement, Port-Royal
- Rencontres sportives avec toutes les écoles de la commune	Organisées par des enseignants, l'USEP et le service sport de la commune
- Prévention routière	- CP-CE1-CE2 : Prévention routière Être piéton et L'enfant passager en voiture avec la Police municipale (CP et CE1 : 2 séances (théorie/pratique) ; CE2 : 3 séances) - CM2 : Prévention routière et permis cycliste - CM2 : Permis Internet avec la gendarmerie nationale
- Liaison CM2/6 ^{ème}	Frankie SAMSON assistera à des conseils de classe de 6 ^{ème} . - Des réunions de conseil écoles/collège sont prévues avec les enseignants du collège et le principal pour améliorer la liaison CM2/6 ^{ème} . Premier conseil le mercredi 4 novembre 2015 . - M Le Principal du collège propose de réunir les parents de CM2 le mardi 17 novembre 2015 à 18h . - Les élèves de CM2 vivront une journée d'intégration en 6 ^{ème}
- Liaison GS/CP	Des actions seront menées par les classes de CP : décroisement GS CP 1 fois par semaine, des conseils de cycles I et II sont prévus, les GS déjeunent au self
- Ateliers lecture, vocabulaire et résolution de problèmes le mercredi matin	Ateliers lecture, vocabulaire et résolution de problèmes le mercredi matin. Mélangeant des élèves de CP et CE1 d'une part et des élèves de CE2, CM1 et CM2 d'autre part
- Bal Folk Yvelines	Toutes les classes participeront à un Bal folk en fin d'année et bénéficieront de séances autour de danses collectives

4.2 Remise des livrets

Les livrets d'évaluation du premier trimestre seront remis en main propre aux parents, les élèves y seront les bienvenus. Cette remise donnera l'occasion d'un échange entre l'enseignant et la famille.

Les associations de parents d'élèves proposeront à cette occasion la traditionnelle vente de gâteaux.

La remise des livrets aura lieu [le samedi 12 décembre 2015 entre 8h00 et 12h00](#) selon un planning qui sera communiqué ultérieurement.

4.3 Dates à retenir :

Les dates des rencontres sportives et sorties scientifiques et culturelles sont sur le site Internet de l'école.

Mois	Jour	Evènement
Novembre	4	Conseil Écoles/Collège
	10	Conseil d'école des enfants
	17	Réunion des parents de CM2 avec le principal du collège à 18h00
Décembre	12	Remise des livrets aux parents Vente de gâteaux et création d'élèves
	13	Un spectacle avec tous les CM1 de la commune à la Maison de l'Environnement
Juin	17	Spectacle chant choral à l'Estaminet
	24	Fête d'école

4.4 Projets de classe

- CP
- Intervention pour la prévention bucco-dentaire et la sécurité routière
 - Liaison avec maternelle Grande Section

- CE1
- Sécurité routière, permis piéton avec la Police municipale

- CE2
- Sécurité routière, permis piéton avec la Police municipale
 - Projet 7^{ème} continent avec le Service culturel et l'artiste Valérie LOISEAU

- CM1
- Informatique à Weiss pour l'obtention du B2i.
 - Spectacle musical avec tous les CM1 de la commune pour les 40 ans de l'association musicale de la Mérintaise
 - Prévention routière et roller avec le service sport de la mairie.
 - Médiathèque Jacques Brel 5 fois dans l'année.
 - Un tour du monde et des hommes : La classe suivra le voyage autour du monde de Nicolas qui délivre des messages de paix aux gens rencontrés et nous met en relation avec des écoles de France et du monde.
 - Clément Aplat : Correspondance scolaire avec correspondant familial des élèves.
 - Golf avec une séance et une rencontre sur le golf national de Guyancourt en juin

- CM2
- Intervention pour la sécurité routière de la gendarmerie et l'association prévention routière
 - Permis Internet avec la gendarmerie nationale
 - Correspondance avec les CM2 d'Amélie EON au Congo.
 - Classe découverte : Un projet est en cours d'élaboration avec une classe de CE2/CM2 de l'école Albert Samain. Le séjour aurait lieu du 11 au 15 avril 2016. Toutefois ce projet peut être annulé étant donné l'attitude de nombreux CM2. Certains élèves pourraient ne pas partir en classe découverte au vu de leur comportement. Si le nombre d'élèves concernés est supérieur à 3, la classe découverte sera annulée

Évaluations nationales : De nouvelles évaluations diagnostiques sont prévues en début de CE2. Les évaluations nationales CE1 et CM2 sont abandonnées.

4.5 Le RASED

Le RASED est composé d'une psychologue scolaire et trois maîtres E, spécialisés à dominante pédagogique, qui interviennent sur Magny-Les-Hameaux. L'accent est mis sur la maternelle en prévention. Sur l'école élémentaire, la priorité est donnée au cycle 2 (CP et CE1) pour les apprentissages.

La psychologue scolaire travaille en partenariat avec les CMP. Elle peut observer un élève en classe à la demande des enseignants ou de la famille et réalise des bilans psychométriques.

Les actions mises en place tout au long de l'année :

- Prise en charge d'élèves de cycle II par une enseignante spécialisée en français et mathématiques.
- Réunion d'équipe éducative réunissant tous les professionnels qui s'occupent d'un élève et ses parents.

- Réunion d'Équipe de Suivi de Scolarisation pour les élèves en situation de handicap réunissant tous les professionnels qui s'occupent d'un élève et ses parents dirigée par l'enseignante référente Monique BERNARD

Mme LE GEAY, Maître E, travaille sur le groupe scolaire André Gide. Elle apporte une aide aux élèves : 12 séances, par petit groupe de 3 ou 4 enfants, à la demande des enseignants ou des parents. Les Parents sont toujours informés par écrit de la démarche et y sont associés.

Comme chaque année, les évaluations sont en cours. 4 élèves CP sont suivis et Mme LE GEAY poursuit le travail entrepris avec les élèves de CE1.

Par ailleurs Mme LE GEAY fait partie de l'équipe pédagogique de l'école et participe aux conseils de maîtres et de cycles pour apporter son regard d'enseignante spécialisée.

RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté. N° de téléphone : 01.30.47.22.37

4.6 Les autres aides aux élèves en difficulté

Il existe de nombreux dispositifs pour venir en aide aux enfants en difficulté.

- AVS	- Auxiliaires de vie scolaire accompagnent 3 élèves de l'école en situation de handicap et des groupes de besoin
- PPRE	- Programme Personnalisé de Réussite Éducative mis au point par l'enseignant de l'élève concerné avec le soutien du RASED. Définit les activités à mener avec l'élève afin de pallier ses difficultés. Implication de la famille
- PAP	- Plan d'Accompagnement Personnalisé à demander par les parents ou l'équipe enseignante lorsqu'un enfant a des difficultés supposées durables. Avis du médecin scolaire à obtenir. Ce plan suivra l'élève tout au long de sa scolarité jusqu'au lycée
- APC	- Activités Pédagogiques Complémentaires : en œuvre depuis le 28 septembre 2015 pour CP et CE1, concernant 20 élèves, 12 CP et 8 CE1 le mardi jusqu'aux vacances de Noël. - Les enseignants proposent également des APC à certains élèves de leur classe le vendredi. - Accord de la famille obligatoire
- Club Coup de pouce	- Dispositif municipal, pour 5 élèves de CP, élèves proposés par l'enseignante de CP, tous les jours de 16h30 à 18h encadré par un adulte. Accord de la famille obligatoire. La famille est associée à ce club avec des invitations à l'école et en mairie. Les clubs débiteront le lundi 2 novembre 2015. Les familles concernées seront accueillies en mairie pour le lancement le lundi 9 novembre 2015 à 18h
- Accompagnement à la scolarité	- Dispositif municipal (CE1 au CM2) pour 6 élèves encadrés par 2 à 3 adultes, 2 ou 3 fois par semaine de 16h30 à 18h30, dans l'école. Accord de la famille obligatoire. La famille est associée à cet accompagnement avec des invitations à l'école et portes ouvertes
- SRAN	- Stage de remise à niveau pour les CE1, CM1 et CM2 proposés par les enseignants, 1 semaine aux vacances de printemps, 2 semaines en juillet et août. Stages gratuits pris en charge par des enseignants bénévoles pour travailler des compétences fragiles en français et mathématiques

4.7 Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)

Le PPMS prévoit 2 zones de Mise à l'abri : 2 salles de classe du 1^{er} étage et 2 salles de classe du 2^{ème} étage.

Un exercice en confinement a eu lieu le 13 avril 2015 pour toutes les écoles de la circonscription. Il a montré que le « scotchage » des fenêtres était difficile et long, des endroits sont trop hauts pour être scotchés, le scotch n'est pas assez large et il manque 1 radio.

5 LES COMPTES

5.1 OCCE : Marie LOMBARD

2 appels aux dons cette année en octobre et mars.

Solde fin d'année scolaire dernière : 3223.13 €

Bilan photographe année dernière : 121.22 € (photos groupes) + 292.8 € (photos individuelles)

Bilan vente de chocolats année dernière : 959.68 €

Bilan fête école : 1139.84 €

Dépenses depuis le début de l'année : un baby-foot, renouvellement des abonnements, achats de jeux dans le cadre du projet d'école.

5.2 USEP : Jean-Luc MOTCHAN

Cotisation 5 euros.

Subvention municipale : 190 €€ Subvention départementale : 320€€

Solde du compte à la date du conseil d'école : 574,26 €

Dépense principale depuis la rentrée 2015-2016 : affiliation USEP 78 : 695 €

6 LES TRAVAUX

Le Conseil prend connaissance des réponses de la mairie au dernier conseil d'école 2014/2015.

Plusieurs sujets font l'objet d'une prise de position ferme du Conseil ou des parents d'élèves.

- Concernant la demande de dotation en matériel informatique

Le Conseil va adresser un courrier au maire pour que cette demande aboutisse rapidement.

- Concernant l'absence de chauffage et l'impact sur le matériel stocké dans la salle des maîtres :

Chauffage dans la salle des maîtres et le bureau du directeur – depuis l'année dernière, il n'y a pas de chauffage dans la salle des maîtres et le bureau du directeur. La mairie indique une intervention de la société prestataire cet été pour changer les radiateurs. Le Conseil constate que ceux-ci n'ont pas été changés et recommande à la mairie de refuser la facture du prestataire.

Les conditions de travail des enseignants ne sont pas acceptables et les parents d'élèves demandent expressément au Maire de peser de tout son poids dans les discussions actuelles avec le prestataire pour une solution pérenne à ce problème qui a trop tardé.

- Photocopieur – Pour les techniciens intervenus sur le photocopieur (nombreuses pannes depuis septembre), les dysfonctionnements s'expliqueraient par le froid et l'humidité de la salle des maîtres où le papier qui y est stocké est humide. De nouveau, les parents souhaitent que la société COFELY soit mise devant ses responsabilités.

Si la commune doit financer un chauffage d'appoint pour la salle des maîtres et remplacer le photocopieur, il serait bien que les coûts induits face l'objet d'une discussion ferme avec COFELY.

- Délai d'intervention des services techniques lors d'un signalement

De petits travaux ont été réalisés cet été. Mais, des travaux demandés en juin n'ont pas été réalisés. Certaines demandes non traitées présentent un risque pour la sécurité des enfants (barre de seuil du réfectoire).

Les parents rappellent qu'une école est un lieu où l'on accueille du public. Il n'est pas admissible qu'un problème de sécurité y perdure. Les parents demandent au Directeur à l'avenir de condamner l'accès aux espaces qui ne seraient pas en sécurité pour les enfants.

Par ailleurs, si les parents comprennent bien les problématiques de bonne gestion des finances publiques de la mairie, ils constatent que les délais de réparation peuvent engendrer à terme un coût plus élevé pour la collectivité (ex : fuite signalée au-dessus des toilettes pour filles et gérée 3 semaines plus tard => peinture du plafond à refaire).

Le Conseil liste les travaux en attente : installation du récupérateur d'eau, barrière autour du potager, qui devraient être réalisés pendant les vacances de Toussaint.

Il renouvelle les demandes de rénovation et mise à l'abri de l'escalier extérieur, de remplacement du revêtement de sol du préau et de rénovation des toilettes adultes. Il demande que des travaux de peinture soient effectués.

Enfin, le Conseil est informé qu'à deux reprises, la société SAVAC a affrété un bus de trop petite capacité pour le transport des CP et CE1 le vendredi matin et des CE2 le jeudi après-midi vers la piscine Alex Jany. Selon la législation, adultes et enfants doivent avoir une place assise et que de plus la sécurité interdit de placer des enfants aux premières places ou aux places près d'une sortie. Pour mémoire, les CP et CE1 sont au nombre de 54 enfants accompagnés de 3 adultes et les CE2 sont 30 et partagent le bus avec une autre classe de la commune. Des bus de 53 places sont donc insuffisants, un minimum de 59 places est indispensable. M ABADDIE des cars JOUQUIN a assuré par téléphone le 14/10/2015 que le problème serait réglé dès le jeudi 15/10/2015. Le Conseil y sera attentif.

7 QUESTIONS DES PARENTS

7.1 *La mise en place du futur livret scolaire et la notation à l'École Élémentaire André Gide*

Le livret scolaire comporte :

1. Les documents d'évaluations périodiques en usage dans l'école pour suivre régulièrement les progrès de l'élève au fil de chaque année scolaire et le livret d'évaluation.
2. Les résultats, en français et mathématiques, aux évaluations nationales de CE1 et de CM2
3. Les attestations de maîtrise des connaissances et compétences en CE1 et en CM2 en référence aux programmes de l'école.
4. Les attestations de premier secours et de première éducation à la route et le B2I.
5. Le cas échéant, les attestations de compétence en langue vivante, au niveau A1 du cadre européen commun de référence.
6. Les propositions faites par le conseil des maîtres et les décisions prises en fin d'année scolaire sur les conditions dans lesquelles se poursuit la scolarité.

Pour André Gide, les livrets d'évaluation restent inchangés cette année ainsi que la notation :

- A : compétence acquise
- B : compétence à renforcer (quelques erreurs)
- C : compétence fragile (nombreuses erreurs)
- D : compétence non acquise

Les appréciations sont notées sur une feuille volante que les parents peuvent retirer du livret et conserver.

L'année scolaire prochaine, des livrets nationaux seront proposés. Ils suivront la scolarité de chaque élève jusqu'en 3ème. Ils seront accessibles aux parents en ligne. Les objectifs d'apprentissage seront évalués : Non atteints, partiellement atteints, atteints, dépassés.

Le ministère a rappelé : Les notes ne sont supprimées ni en primaire, ni au collège. La liberté est laissée aux équipes enseignantes. Ainsi, le tiers d'enseignants utilisant encore les notes en primaire pourront poursuivre les exercices notés ; les "collèges sans notes" pourront par ailleurs poursuivre leur expérience.

7.2 *L'accès à la bibliothèque de l'école*

La bibliothèque de l'école sera ouverte durant les récréations du matin à partir du 2 novembre 2015.

3 élèves par classe peuvent s'y rendre, après inscription auprès de leur enseignant, pour lire et emprunter des livres.

Martine, AVS, gère la bibliothèque.

La bibliothèque possède un fonds de livre et de magazines vieillissant.

Pour information, les livres du salon du livre LIRENVAL achetés par l'école sont remis à la bibliothèque après le salon et la bibliothèque est abonnée à 1 magazine grâce à la coopérative de l'école.

Le Conseil invite les parents à faire don de livres ou magazines en bon état.

7.3 *Possibilité de revoir une poésie ou une leçon pendant le centre aéré*

Les parents demandent où en est la réflexion quant à la possibilité pour les enfants de disposer d'un espace calme où ils pourraient travailler un peu (réviser une récitation, relire une leçon) pendant le centre aéré.

La mairie confirme son refus indiquant que le centre aéré est un espace de jeux et de détente et que les animateurs ne sont pas formés à la surveillance des devoirs.

Les parents précisent que la demande exprimée n'est aucunement celle-ci, il s'agit bien d'autoriser les enfants qui le souhaitent à pouvoir prendre dans leur cartable un cahier de poésie ou un cahier de leçon et à prendre 20 minutes pendant un temps calme pour le relire.

Les représentants de la mairie reposeront la question.

Le Directeur du périscolaire attire l'attention sur les difficultés de gestion de cette demande.

7.4 *Règles de l'école, du centre aéré et du périscolaire*

Les parents demandent si les règles sont les mêmes pour l'école, le centre aéré et le périscolaire (voir point 8)

Le Directeur de l'école rappelle ce que le règlement intérieur de l'école prévoit :

« *Restauration, Étude, Accueil périscolaire et Nouvelles Activités Périscolaires sont des services municipaux qui s'effectuent DANS l'école ; en conséquence, le même règlement est applicable durant ces moments passés au sein de l'établissement.* »

7.5 Gestion des situations de crise avec la gendarmerie et la police municipale

Lors du braquage survenu au Buisson, la gendarmerie et la police municipale n'ont pas jugé utile d'informer le Directeur de l'Ecole André Gide. Faute d'informations en amont, les enfants ont été choqués de voir les gendarmes et policiers armés près de la cour de l'école et un hélicoptère survolant leur école. Les enseignants ont alors immédiatement fait rentrer les élèves mais le Conseil regrette cette absence de communication.

7.6 Motion de soutien pour la Maison de l'environnement

L'équipe enseignante a signé la pétition contre la fermeture de la Maison de l'environnement et du développement durable l'année scolaire passée.

Depuis de nombreuses années, la MDE organise des ateliers scientifiques et des spectacles de grande qualité à destination notamment des élèves de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin. Elle est également un partenaire pour des classes Projet Educatif Artistique et Culturel scientifiques (3 classes PEAC en 2012, 2013 et 2014).

Le Conseil s'oppose à la fermeture de cet équipement communautaire et vote à l'unanimité la motion proposée et annexée au présent compte-rendu.

PROCHAIN CONSEIL LE JEUDI 4 FÉVRIER 2016 À 18H30

ANNEXE 1 – LE PROJET D'ÉCOLE

Les principaux axes de travail	Les actions à mener
<p>Axe A</p> <p>Adéquation avec le projet de circonscription :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Éducation au développement durable. - Développement quantitatif et qualitatif de la scolarisation des élèves en situation de handicap et parcours scolaires. - Développer l'apprentissage d'une langue étrangère. 	<ul style="list-style-type: none"> - Susciter une prise de conscience des problèmes des personnes handicapées, de leurs droits et besoins - Améliorer l'accueil à l'école des élèves en situation de handicap - Activités handisport - Tri sélectif au sein de l'établissement (travail en partenariat avec la Municipalité) - Participation au nettoyage de la forêt voisine et du quartier - Continuation du site d'école et des blogs de classe afin de diminuer les infos papier - Mise en place de récupérateurs d'eau et de composteurs - Sensibilisation des élèves aux enjeux écologiques - Apprentissage d'une langue étrangère dans toutes les classes - Mise en place d'une progression par cycle de l'apprentissage d'une langue étrangère
<p>Axe B</p> <ul style="list-style-type: none"> - Privilégier la maîtrise des langages. - Améliorer les compétences du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture des domaines 1 (les langages pour penser et communiquer) et 4 (l'observation et la compréhension du monde) 	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers lecture et vocabulaire Cycle 2 et Cycle 3 - Ateliers résolution de problèmes Cycle 2 et Cycle 3 - Projet arbres fruitiers pour toutes les classes - Projet bibliobus et lectures offertes d'élèves aux autres classes - Création d'un journal scolaire - Rédaction d'articles sur les blogs de classe - Géométrie : travail autour de l'utilisation des instruments et des programmes de construction - Mise en place de défis mathématiques inter-écoles - Matinées banalisées jeux de société Cycle 2 et Cycle 3 - Matinées banalisées Défis mathématiques Cycle 2 et Cycle 3 - Inscrire au moins une classe dans un Projet Educatif Artistique et Culturel (PEAC)

Axe C

- Développer la continuité du temps scolaire et l'articulation des temps éducatifs et péri-éducatifs dans la semaine pour mieux organiser les apprentissages.
- Renforcer la cohérence et la continuité des apprentissages au-delà des nécessaires ruptures de l'école maternelle au collège.
- Développer l'autonomie, l'initiative, l'implication des élèves dans leurs apprentissages.
- Renforcer l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant

- Accueil des familles par chaque enseignant pour la remise des livrets au premier trimestre
- Accueil des familles pour des moments festifs et de présentation de travaux d'élèves
- Projet classe découverte.
- Liaison Grande section maternelle/ CP, Liaison CM2/6ème et décroisement 6
- Site Internet de l'école et blogs de classe
- Élection d'élèves délégués et Conseil d'école des enfants
- Projet Apprendre à Porter Secours (APS)
- Permis piéton, Permis cycliste, Permis Internet.
- Remise officielle des permis en présence des parents

ANNEXE 2 - MOTION DE SOUTIEN POUR LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

La culture scientifique et le développement durable sont des enjeux nationaux majeurs et la vocation de la MESDD (Maison de l'Environnement des Sciences et du Développement Durable) était d'éduquer nos enfants à ces enjeux de façon pédagogique et ludique

La CASQY a décidé de fermer la Maison de l'Environnement, des Sciences et du Développement Durable.

C'est l'arrêt programmé de la diffusion de la culture scientifique et écologique menée depuis 10 ans par cet équipement emblématique du territoire de St Quentin en Yvelines et du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Par cette motion, nous demandons au Président de la Communauté d'Agglomération de SQY de revenir sur cette décision et de doter cet équipement intercommunautaire de premier plan du personnel et du budget en adéquation avec sa mission première d'éveil culturel et scientifique de nos enfants.